

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 12 MAI 2015

- **début de séance : 19h20**
- **secrétaire : B. FAVARO**
- **present(e) (s) : Ch. DORLODOT, D. DOUYLLIEZ, Cl. DUPONT, B. FAVARO, Ch. BULAT, S. MARELLE, S. BLAREAU, D. DUQUENNE, Ph. LOISEAU, F. BON**
- **absent(e) (s) excusé(e) (s) : B. ADAM (donne procuration à Ch. DORLODOT)**

Approbation du conseil municipal du 26 mars 2015

A l'unanimité des membres présents, approbation du conseil municipal du 26 mars 2015

Approbation de l'ordre du jour

- 1) Approbation du conseil municipal du 26 mars 2015
- 2) Désignation du secrétaire de séance
- 3) Approbation de l'ordre du jour
- 4) Vote du compte administratif 2014
- 5) Vote du compte de gestion 2014
- 6) Délibération subvention CCAS d'Audignies et association « les amis d'Audignies »
- 7) Financement scolarisation des élèves, école de Bavay
- 8) P.L.U.
- 9) Attribution de la NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire) pour les agents de la commune
- 10) Activités dans la salle de l'ancienne école (conformément au conseil municipal précédent,
Veuillez ramener des idées d'activités)
- 11) Repas au relais de beaufort (ouvert du mercredi au dimanche)
- 12) Questions diverses

Vote du compte administratif

- **Fonctionnement :**

Dépenses : 87 843.61 €

Recettes : 138 139.32 €

Résultats exercice 2014 : 50 295.71 €

Résultat de clôture : 50 295.71 €

- **Investissement**

Dépenses : 22 131.67 €
Recettes : 284 630.37 €
Report 001 : -1334.29 €
Résultat de clôture : 261 164.41 €

Résultat de clôture 2014 : 311 460.12 €
Le conseil municipal vote à l'unanimité
Le compte administratif 2014.

Subvention CCAS et association « les amis d'Audignies »

Le conseil municipal vote à l'unanimité une subvention de 100 € pour le CCAS.

Le conseil municipal vote à l'unanimité une subvention de 500 € à l'association « les amis d'Audignies ».

Financement scolarisation des élèves, école privée de Bavay

Courrier du maire Ch. DORLODOT à l'OGEC de l'institution privée notre dame de l'Assomption de Bavay, précisant que le montant alloué aux écoles publiques de Bavay est de 300 € par élève.

L'article L 442-5-1 précise que la contribution pour l'école privée ne peut être supérieure à celle de l'école publique. Monsieur le maire propose donc de signer une convention sur la base de 300 € par an par élève.

PLU

Le conseil municipal décide de poursuivre l'étude du PLU communal, de continuer la consultation et d'intégrer les directions obligatoires du SCOT (schéma de cohérence territoriale).

Attribution de la NBI (Nouvelle bonification indiciaire) pour les agents de la commune

L'attribution de la NBI est liée à l'exercice des fonctions.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette décision pour nos deux agents communaux Manon HELIN et Anthony LEFEVRE.

Activités dans la salle de l'ancienne école

Il est décidé de prévoir une réunion publique pour cibler les activités préférées de nos concitoyens

Questions diverses

- 12 juin 2015 : vernissage au château d'Audignies
- 14 juin 2015 : concert à 15h00 au château
- Préparation d'une étude sur les travaux d'extension de la mairie, accessibilité des bâtiments communaux afin de rédiger les demandes de subvention.
- Réfection des trous dans les chaussées du village
- Monsieur Alain Masson est retenu à l'unanimité des membres présents du conseil municipal pour être référent dans le cadre des participations citoyenne.
- Dans le cadre de la relance de son marché des déchets ménagers lancé sur la base d'un appel d'offres. La CCPM ne prévoit pas de collecte des encombrants au premier semestre 2015. il n'y aura pas de collecte des encombrants en porte à porte avant juillet 2015.
- Le conseil municipal vote un crédit de 500 € pour les illuminations de Noël
- La demande d'appel d'offre à la solidarité du secours populaire français pour le Népal est rejetée par le conseil municipal.
- La CCPM souhaite mutualiser les projets culturels. Le conseil municipal approuve cette décision à l'unanimité.
- La CCPM présente un rapport sur la mutualisation des services entre la CCPM et ses communes membres. Cette prestation sera payante (examen des permis de construire). Le conseil municipal vote la mutualisation des services (2 abstentions)
- Le théâtre du Bimberlot assurera une prestation lors des journées du patrimoine.

Fin de séance : 21h45

Le Maire,
Ch. DORLODOT